

Séance du 18 novembre 2025

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq à huit heures trente-huit, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Jean Demers (partiellement), Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney (partiellement) et du vice-président Olivier Biron.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire (partiellement), Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives (partiellement), René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2629

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 novembre 2025.

Le membre du comité exécutif Jean Demers prend son siège.

CE2630

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2025

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2025 du comité exécutif.

CE2631

Nomination d'un Directeur adjoint - projets majeurs - actifs de l'eau à la Direction du Génie

Document d'aide à la décision [GCH-2025-070](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Dany Lachance à titre de Directeur adjoint aux projets majeurs actifs de l'eau à la Direction du Génie, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 7 et à l'échelon 8, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE2632

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Document d'aide à la décision [FIN-2025-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant

maximum de 501 668 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires pour le financement des salaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, précisé au sommaire décisionnel FIN-2025-053.

CE2633

Autorisation d'une demande de subvention au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'amélioration du réseau routier dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'améliorations par circonscription électorale

Document d'aide à la décision [GEN-GAPP-2025-009](#)

ATTENDU QUE le conseil de la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration du Programme d'aide à la voirie locale et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au Programme d'aide à la voirie locale;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au programme d'aide à la voirie locale;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvée sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les dépenses d'un montant de 75 112\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et de reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

CE2634

Programmation de travaux version numéro 1 dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec pour les années 2024-2028

Document d'aide à la décision [GEN-GAPP-2025-010](#)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

Que la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employées et employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec pour les années 2024-2028.

Que la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 1, jointe au sommaire décisionnel GEN-GAPP-2025-010, et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Que la Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement.

Que la Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

D'autoriser la Direction du génie à présenter officiellement la programmation de travaux version numéro 1 au programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec pour les années 2024 à 2028.

Le président du comité exécutif Steven Blaney quitte son siège et la séance. La séance est alors présidée par le vice-président du comité exécutif Olivier Biron.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif Steven Blaney reprend son siège et préside la séance.

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est suspendue à dix heures quinze jusqu'à dix heures vingt-huit.

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est reprise à dix heures vingt-huit.

Sont présents : les membres du comité exécutif Jean Demers, Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney (partiellement) et du vice-président Olivier Biron (partiellement).

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2635

Imposition d'une réserve pour fins publiques sur une partie des lots 2 431 989, 2 431 990, 2 431 994 et 2 431 997 du cadastre du Québec (route du Président-Kennedy, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2025-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'imposer une réserve pour fins publiques sur une partie des lots 2 431 989, 2 431 990, 2 431 994 et 2 431 997 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée à la description technique préparée par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre en date du 11 septembre 2025, sous sa minute 2230, à des fins d'élargissement d'une voie publique, et d'autoriser la procureure ou le procureur qui sera mandaté à entreprendre les procédures appropriées et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2636

Conclusion de l'avenant numéro 1 à la promesse bilatérale concernant les lots 6 544 967, 6 667 169 et 6 669 178 du cadastre du Québec (rue du Maréchal, secteur Pintendre)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2025-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à la promesse bilatérale concernant les lots 6 544 967, 6 667 169 et 6 669 178 du cadastre du Québec, joint au sommaire décisionnel APCI-GI-2025-034, et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2637

Désignation d'une représentante et d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986)

Document d'aide à la décision [FIN-2025-054](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner Geneviève Coudé Lévesque, à titre de représentante de l'employeur, et Frédéric Moisan, à titre de représentant de l'employeur, au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986), pour un mandat de trois ans.

CE2638

Désignation d'une représentante et d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190)

Document d'aide à la décision [FIN-2025-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner Geneviève Coudé Lévesque, à titre de représentante de l'employeur, et Stéphane McKinnon, à titre de représentant de l'employeur, au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190), pour un mandat de trois ans.

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est suspendue à dix heures trente-huit jusqu'à dix heures cinquante-cinq.

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est reprise à dix heures cinquante-cinq.

Sont présents : les membres du comité exécutif Jean Demers, Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney (partiellement) et du vice-président Olivier Biron (partiellement).

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne

Turgeon, greffière.

CE2639

Désignation aux postes de président et de vice-présidente du conseil de la Ville

ATTENDU la demande de monsieur le maire, Steven Blaney à l'effet de choisir et de désigner un président et une vice-présidente du conseil de la Ville ;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de choisir et de désigner les membres du conseil de la Ville comme suit :

- le membre du conseil de la Ville Jean Leblond, à titre président du conseil de la Ville, à compter du 24 novembre 2025, et ce, pour toute la durée de son mandat actuel;
 - le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay, à titre de vice-présidente du conseil de la Ville, à compter du 24 novembre 2025, et ce, pour toute la durée de son mandat actuel.
-

CE2640

Désignation d'une mairesse suppléante

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner le membre du conseil de la Ville Mélanie Sicotte, à titre de mairesse suppléante, pour la durée de son mandat actuel.

Le président du comité exécutif Steven Blaney quitte son siège et la séance. La séance est alors présidée par le vice-président Olivier Biron.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif Steven Blaney reprend son siège et préside la séance.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le vice-président du comité exécutif Olivier Biron quitte son siège et la séance.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le vice-président du comité exécutif Olivier Biron reprend son siège.

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est suspendue à douze heures onze jusqu'à douze heures vingt-neuf.

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du dix-huit novembre deux mille vingt-cinq est reprise à douze heures vingt-neuf.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron, Jean Demers, Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Suzanne Breton, directrice générale adjointe – service à la communauté et intelligence d'affaires par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE2641

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 51.

Steven Blaney, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif